

Séance publique du 4 novembre 2002

Délibération n° 2002-0879

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Création d'emplois**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des ressources humaines - Service emploi-formation

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 octobre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

A - Créations d'emplois

1 - Direction générale

** mission Vaise -*

La mission Vaise inclut, dorénavant, le secteur de la Duchère dans le cadre du grand projet de ville.

Les actions entreprises actuellement nécessitent la création de trois postes :

- un poste de cadre A chargé des actions de communication et de concertation,
- un poste de catégorie C chargé de l'accueil et de l'assistance au chargé de communication,
- un poste de catégorie C chargé de secrétariat.

Deux de ces postes sont créés dans le cadre de la pérennisation d'emplois-jeunes.

2 - Délégation générale aux services urbains et à la proximité

Direction de l'eau

Par délibération n° 1999-4041 en date du 25 mai 1999, a été décidé la création d'une entité de gestion des cours d'eaux non domaniaux de la Communauté urbaine.

Cette entité est composée d'un ingénieur et pour l'assister de deux emplois-jeunes assistants techniques.

Après deux ans d'activité, cette unité de gestion est entrée en phase opérationnelle. L'un des postes d'emplois-jeunes, créé par délibération en 1999, n'a pas été pourvu. C'est pourquoi il convient de créer un poste de technicien territorial chargé plus particulièrement :

- de l'aménagement du ruisseau du Ravin, pour lequel la maîtrise d'œuvre est engagée,
- du suivi du contrat de rivière de l'Yzeron pour lequel la Communauté s'est fortement engagée ;

B - Transformation d'emplois

pôles institutionnels :

L'évolution des missions de cette entité nécessite la transformation d'un poste d'adjoint administratif en un poste de rédacteur pour assurer la coordination et la gestion administrative et financière des pôles institutionnels ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 1999-4041 en date du 25 mai 1999 ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE**1° - Procède à :**

a) - la création d'emplois suivants :

- direction générale

** missions territoriales*

- un emploi d'attaché (poste n° 02120033),
- deux emplois d'adjoint administratif (postes n° 02120034 et 02100035) ;

- délégation générale aux services urbains et à la proximité

** direction de l'eau*

- un emploi de technicien territorial (poste n° 02510702).

b) - la transformation d'un emploi d'adjoint administratif en un emploi de rédacteur (poste n° 94200061).

2° - La dépense supplémentaire en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2002 - compte 641 110 pour 16 000 € et au budget annexe de l'assainissement - exercice 2002 - compte 641 110 pour 6 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,